

BELGIQUE / FRANÇAIS

DIMARSO-GALLUP BELGIUM
57, Boulevard Lambert
1030 BRUXELLES
Tél. 02/215.77.66

Numéro de questionnaire :

Numéro d'étude : P054\TS-2957.F

***VRAAG 0**

Si vous deviez voter aujourd'hui pour la Chambre, (SI LE
REPONDANT A MOINS DE 18 ANS, AJOUTER : et que vous puissiez
voter), pour quel parti voteriez-vous ?
(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: VLD
- 2: PRL
- 4: SP
- 5: PS
- 6: CVP
- 7: PSC
- 8: Volksunie
- 9: FDF
- 10: AGALEV
- 11: ECOLO
- 13: Vlaams Blok
- 14: Rossem
- 15: Front National
- 16: autre parti (ENQ. SPECIFIEZ) OUVERT
- 17: voterait blanc
- 18: ne voterait pas
- 19:

***VRAAG 1**

Tout compte fait, comment vous sentez-vous informé sur l'Union
européenne (la Communauté européenne), ses politiques, ses institutions ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: très bien
- 2: assez bien
- 3: assez mal
- 4: très mal
- 5:

***VRAAG 2**

D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour la Belgique de faire
partie de l'Union européenne est ... ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: une bonne chose
- 2: une mauvaise chose
- 3: une chose ni bonne, ni mauvaise
- 4:

***VRAAG 3**

Tout bien considéré, estimez-vous que la Belgique a bénéficié ou non
de son appartenance à l'Union européenne ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: a bénéficié
- 2: n'a pas bénéficié
- 3:

***VRAAG 4**

Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait du fonctionnement de la démocratie en Belgique ? Diriez-vous que vous êtes ... ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: très satisfait
- 2: plutôt satisfait
- 3: plutôt pas satisfait
- 4: pas du tout satisfait
- 5:

***VRAAG 5**

Pensez-vous ou non que, pour aboutir à une intégration européenne plus grande et dont chacun pourrait bénéficier davantage, il faudrait que la Belgique partage plus sa souveraineté avec les autres Etats membres de l'Union européenne, c'est-à-dire prenne moins de décisions seul et plus de décisions ensemble avec les autres pays membres ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui, certainement
- 2: oui, probablement
- 3: non, probablement pas
- 4: non, certainement pas
- 5:

***VRAAG 6**

Les Chefs d'Etat et de gouvernements des Etats membres de l'Union européenne ont convoqué pour 1996 une Conférence intergouvernementale pour discuter d'une réforme des institutions de l'Union européenne. Avez-vous ou non entendu parler de cette Conférence intergouvernementale qui aura lieu en 1996 ?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

***VRAAG 7**

Les institutions de l'Union européenne ont changé et vont continuer à changer. A votre avis, dans ce contexte, qui devrait avoir le plus à dire en matière de politique européenne : les Parlements nationaux de chacun des Etats membres de l'Union européenne ou le Parlement européen ?

(ENQ. : 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Les Parlements nationaux de chacun des Etats membres de l'Union européenne
- 2: Le Parlement européen
- 3: Ils devraient se partager le pouvoir (SPONTANE)
- 4: Cela dépend du type de décision à prendre (SPONTANE)
- 5:

***VRAAG 8**

Toujours dans ce même contexte, et en tenant compte de l'augmentation du nombre d'Etats membres, de 12 à 15, laquelle des deux opinions suivantes se rapproche le plus de la vôtre ?

Diriez-vous qu'à l'avenir ... ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: le gouvernement d'un seul Etat membre devrait avoir un droit de veto pour pouvoir empêcher l'ensemble des Etats de l'Union de prendre une décision sur une matière que ce seul Etat membre juge fondamentale

ou

2: le gouvernement d'un seul Etat membre ne devrait pas avoir un droit de veto lui permettant d'empêcher l'ensemble des Etats de l'Union de prendre une décision, même sur une matière que ce seul Etat membre juge fondamentale

3:

***VRAAG 9**

Les nouvelles techniques d'information et de communication permettent de relier entre eux des téléphones, des télévisions, des ordinateurs, des magnétoscopes/vidéos, etc. C'est ce que l'on appelle les "autoroutes de l'information".

Ces nouvelles techniques devraient transformer profondément la vie dans le monde du travail, dans la famille et dans les loisirs, et ça, c'est ce que l'on appelle la "société de l'information".

Avez-vous ou non entendu parler de ces "autoroutes de l'information" ? Et de cette "société de l'information" ?

- a. autoroutes de l'information
- b. société de l'information

- 1: oui
- 2: non
- 3:

***VRAAG 10**

Que vous en ayez entendu parler ou non, pensez-vous personnellement que ces nouvelles techniques d'information et de communication auront des effets sur le monde du travail ?

Si oui : est-ce que, dans l'ensemble, elles auront plutôt des effets positifs ou plutôt des effets négatifs sur le monde du travail ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui, plutôt des effets positifs
- 2: oui, plutôt des effets négatifs
- 3: non
- 4:

Données socio-démographiques

***VRAAG 11**

Sexe :

- 1: homme
- 2: femme

***VRAAG 12**

Quel est votre âge ?

|__|__| ans

***VRAAG 13**

Quel âge aviez-vous quand vous avez terminé vos études ?

|__|__| ans

1: étudie encore

***VRAAG 14**

Quelle est votre profession ?

- 1: agriculteur, pêcheur
- 2: profession libérale (avocat, médecin, ...)
- 3: commerçant, indépendant, petite entreprise
- 4: cadre supérieur, directeur
- 5: employé, cadre moyen
- 6: ouvrier
- 7: pensionné
- 8: ménagère
- 9: étudiant, milicien
- 10: ne travaille pas pour le moment, sans emploi
- 11: autre